

Rapport de la Province du Manitoba

Entendez-moi : l'intimidation
et la sécurité à l'école

2013–2014



R A P P O R T D E L A
P R O V I N C E D U M A N I T O B A

Entendez-moi : l'intimidation
et la sécurité à l'école

2013–2014

2014

Éducation et Enseignement supérieur Manitoba



Données de catalogage avant publication — Éducation et Enseignement supérieur Manitoba. *Entendez-moi* : l'intimidation et la sécurité à l'école

Comprend des références bibliographiques.

ISBN: 978-0-7711-5980-0

1. Intimidation dans les écoles—Manitoba—Statistiques.
 2. Harcèlement dans les écoles—Manitoba—Statistiques.
 3. Violence dans les écoles—Manitoba—Statistiques.
- I. Manitoba. Éducation et Enseignement supérieur Manitoba.
371.78097127

Tous droits réservés © 2014, le gouvernement du Manitoba, représenté par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Éducation et Enseignement supérieur Manitoba
Division des programmes scolaires
Winnipeg (Manitoba) Canada

Tous les efforts ont été faits pour reconnaître les sources originales et pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur*. Si, dans certains cas, des erreurs ou des omissions se sont produites, veuillez en aviser le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Manitoba pour qu'elles soient corrigées dans une édition future.

Toutes les illustrations ou photographies dans ce document sont protégées par les droits d'auteur et on ne devrait y avoir accès ou les reproduire en partie ou en totalité qu'à des fins éducatives prévues dans ce document.

Nous invitons le personnel de l'école à partager ce document avec les parents, les tuteurs et les collectivités, selon le besoin.

Le présent document est affiché sur le site Web du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Manitoba à www.edu.gov.mb.ca/m12/ecole_sure/.

Les sites Web sont sous réserve de modifications sans préavis.

Available in English.

Disponible en médias substitués sur demande.

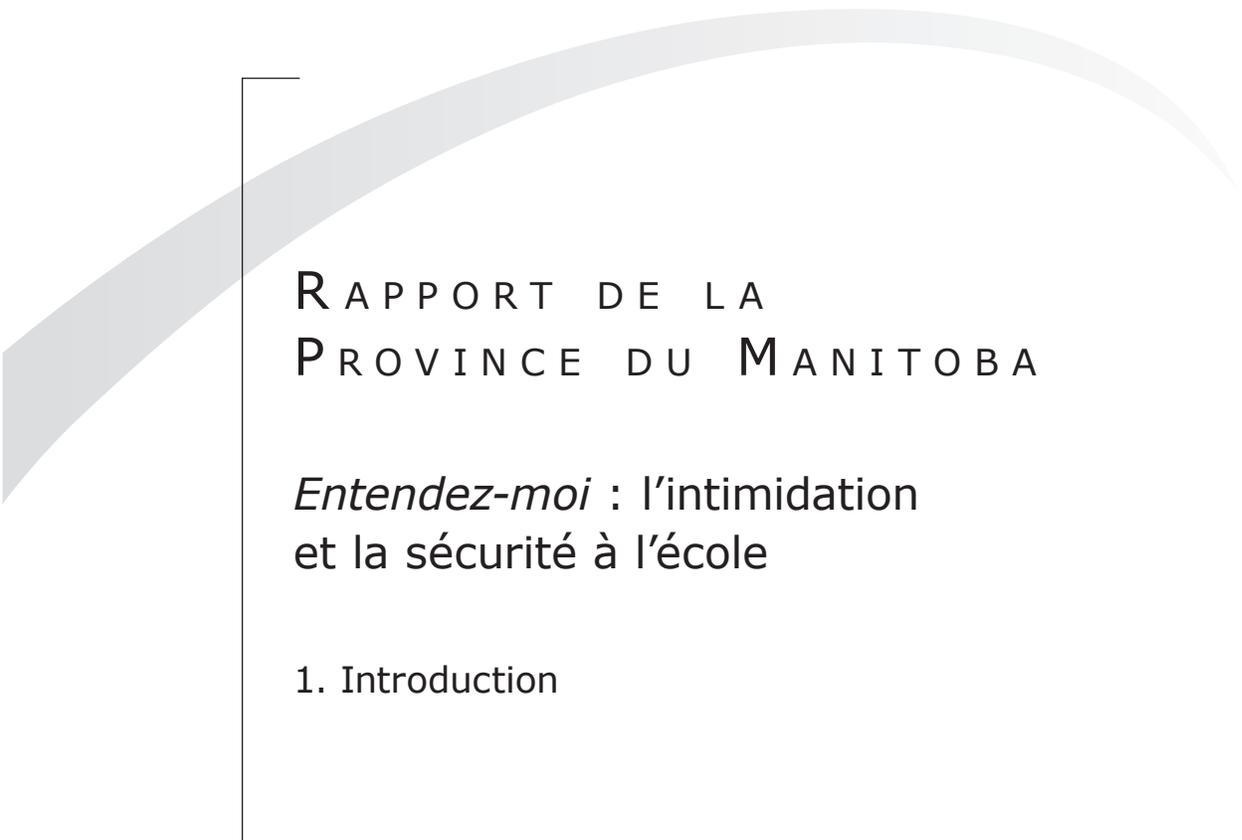
Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes.

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	1
1.1 Qu'est-ce que <i>Entendez-moi</i> ?	3
Le thème de l'intimidation et de la sécurité à l'école	3
Rapports thématiques destinés aux écoles et aux divisions scolaires	4
1.2 Éducation et Enseignement supérieur Manitoba et <i>Entendez-moi</i>	4
1.3 Ce qui s'est passé en 2013–2014	5

2. Présentation des données	7
2.1 Ampleur de l'intimidation, en général	
Élèves de l'élémentaire	8
Élèves du secondaire	9
2.2 Ampleur de l'intimidation, par type	
Élèves de l'élémentaire	10
Élèves du secondaire	11
2.3 Réaction des élèves à l'intimidation, par type	
Élèves de l'élémentaire	12
Élèves du secondaire	13
2.4 Réaction des élèves à l'intimidation subie par d'autres	
Élèves de l'élémentaire	14
Élèves du secondaire	15
2.5 Où et quand l'intimidation survient	
Élèves de l'élémentaire	16
Élèves du secondaire	17
2.6 Mesures prises pour prévenir l'intimidation	
Élèves de l'élémentaire	18
Élèves du secondaire	19
2.7 Élèves qui se sentent exclus par leurs pairs	
Élèves de l'élémentaire	20
Élèves qui se sentent exclus par leurs pairs (ou traités de façon injuste par le personnel)	
Élèves du secondaire	21
2.8 Sentiment de sécurité à l'école	
Élèves de l'élémentaire	22
Élèves du secondaire	23

2.9 Indicateurs d'un milieu insécurisant	
Élèves de l'élémentaire	24
Élèves du secondaire	25
3.0 Harcèlement sexuel à l'école (élèves du secondaire seulement)	26
<hr/>	
3. Conclusions et prochaines étapes	27
<hr/>	
4. Initiatives et ressources contre l'intimidation	31
<hr/>	
Références	35



RAPPORT DE LA
PROVINCE DU MANITOBA

Entendez-moi : l'intimidation
et la sécurité à l'école

1. Introduction

1. INTRODUCTION

La Province du Manitoba est résolue à aider les communautés scolaires à offrir un milieu d'apprentissage sûr et accueillant pour tous les élèves. Depuis 2001, le gouvernement a apporté un certain nombre de modifications à la *Loi sur les écoles publiques* pour promouvoir la sécurité dans les écoles et veiller au respect des politiques sur la diversité. Plus récemment, le projet de loi 18, *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (milieux scolaires favorisant la sécurité et l'inclusivité)*, est devenu loi en septembre 2013. Dans la présente loi, l'intimidation « s'entend des comportements qui ont pour but ou dont l'auteur devrait savoir qu'ils auront pour effet soit de causer à autrui de la peur, de l'intimidation, de l'humiliation, de la détresse ou tout autre préjudice, qu'il soit d'ordre corporel, émotif ou matériel ou qui porte atteinte à l'estime de soi ou à la réputation; soit de créer un milieu négatif pour autrui à l'école. L'intimidation peut se faire par toute forme d'expression, qu'elle soit écrite, verbale, faciale ou gestuelle, ou par tout moyen de communication électronique, y compris les médias sociaux, la messagerie texte ou le courrier électronique (aussi appelé cyber intimidation) »¹. La Loi exige des commissions scolaires qu'elles modifient leurs lignes directrices de façon à y aborder la question de l'intimidation sous toutes ses formes et à y promouvoir des milieux scolaires attentifs aux besoins et inclusifs.

1.1 Qu'est-ce que *Entendez-moi*?

Créé par la société The Learning Bar (TLB), *Entendez-moi* est un sondage en ligne qui permet aux élèves de donner leur opinion de façon anonyme au sujet d'initiatives visant à améliorer l'école. Les élèves sont invités entre autres à répondre à des questions concernant leur perception de l'ampleur de l'intimidation à l'école, les lieux et les moments les plus propices à l'intimidation et les stratégies d'adaptation qu'ils ont le plus de chance d'adopter lorsqu'ils subissent de l'intimidation ou voient d'autres élèves la subir.

Le thème de l'intimidation et de la sécurité à l'école

Le « thème de l'intimidation et de la sécurité à l'école » est abordé pendant 15 minutes dans le sondage et comprend des questions avec les définitions qui s'y rattachent portant sur l'intimidation, l'exclusion (une forme d'intimidation) et la sécurité à l'école. Les élèves du secondaire répondent aussi à des questions supplémentaires pour savoir si le personnel de l'école les traite de façon injuste ou s'ils subissent du harcèlement sexuel. Pour la plupart des questions, les élèves sont invités à répondre en fonction des « quatre dernières semaines ».

1. *Loi sur les écoles publiques* (projet de loi 18, milieux scolaires favorisant la sécurité et l'inclusivité), L.M. 2013, c. 6.

L'intimidation est définie par TLB comme suit : « c'est quand une personne t'a poussé ou t'a frappé plus qu'une fois (l'intimidation physique), t'a insulté ou t'a taquiné plus qu'une fois (l'intimidation verbale), a dit des mensonges à propos de toi ou a essayé de te faire paraître mal plus qu'une fois (l'intimidation sociale) ou a utilisé un courriel ou des messages textes pour te taquiner ou te menacer plus qu'une fois dans les quatre dernières semaines. Habituellement, l'intimidateur a un certain pouvoir sur la personne qui se fait intimider, tel que lorsqu'il est plus grand ou plus populaire. Parfois un groupe d'élèves peut intimider. »²

L'exclusion est définie par TLB comme « un comportement qui fait en sorte qu'un élève se sent exclu par d'autres élèves. »³

Le harcèlement sexuel est défini par TLB comme « tout propos ou contact d'ordre sexuel qui est de nature à offenser, à frustrer et à irriter la personne qui en fait l'objet. Ça peut être verbal, par exemple, commentaires sur l'apparence physique, remarques de nature sexuelle, ou rumeurs au sujet d'une personne. Ça peut être physique, par exemple, attouchement, pincement ou étreinte à caractère sexuel. Ça peut prendre la forme de sollicitations de faveurs sexuelles en échange d'un avantage quelconque. Ça peut toucher aussi bien les garçons que les filles. »⁴

Rapports thématiques destinés aux écoles et aux divisions scolaires

À la suite de la réalisation des sondages auprès des élèves de l'élémentaire et du secondaire, TLB rédige des rapports thématiques fournissant de précieux renseignements qui contribuent à définir des stratégies d'apprentissage efficaces, à réduire les obstacles à l'apprentissage et à s'assurer que le milieu proposé par les écoles et les divisions scolaires soit le plus sûr et le plus accueillant qui soit pour l'ensemble des élèves. En outre, les écoles participantes peuvent accéder à un outil interactif en ligne de TLB qui leur permet d'examiner les données de différentes manières, notamment en fonction du sexe et du niveau scolaire, tout en préservant l'anonymat des élèves.

1.2 Éducation et Enseignement supérieur Manitoba et *Entendez-moi*

Le sondage *Entendez-moi* est un volet essentiel de l'initiative de lutte contre l'intimidation que soutient la Province. En mai et novembre 2012, la mise à l'essai du sondage *Entendez-moi* a été couronnée de succès, avec la participation de plus de 8 000 élèves de la 7^e à la 12^e année. En raison du soutien considérable témoigné à l'endroit du sondage mené auprès des élèves et des outils interactifs

2. *Entendez-moi*, écoles primaires et secondaires, Intimidation et Sécurité à l'école, questions du sondage à l'intention des élèves.

3. Ibid.

4. Ibid.

puissants de TLB qui permettent aux écoles et aux divisions scolaires de se servir des données du sondage pour améliorer la situation au chapitre de l'intimidation et de la sécurité à l'école. Éducation et Enseignement supérieur Manitoba a conclu un accord de trois ans avec TLB pour inclure les élèves de la 4^e à la 12^e année. À compter de 2013–2014, les écoles vont mener un ou deux sondages par année scolaire auprès de leurs élèves portant sur le thème de l'intimidation et de la sécurité à l'école. L'exercice sera répété au cours des années scolaires 2014–2015 et 2015–2016.

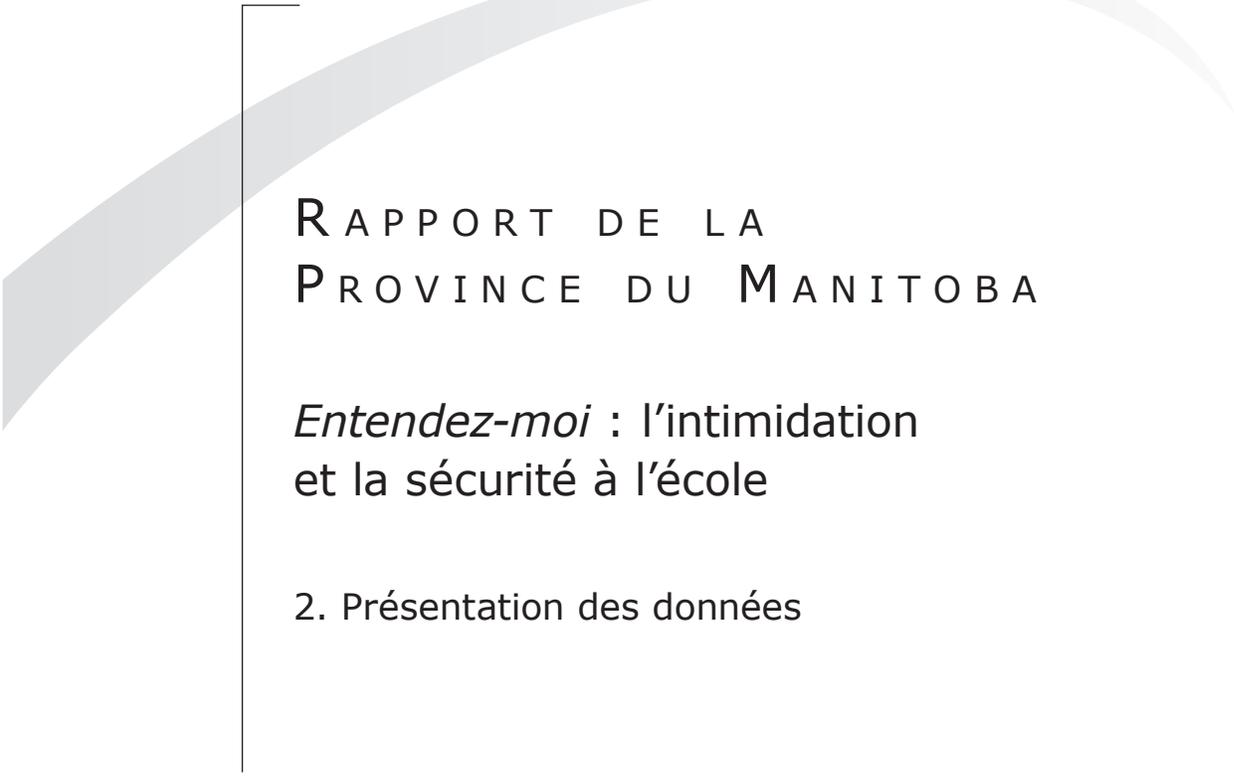
Un milieu scolaire sûr est essentiel à l'apprentissage et au bien-être des élèves. Les écoles sont plus sûres lorsque le personnel, les élèves, les parents et les organismes communautaires travaillent ensemble à la prévention de l'intimidation et de l'exclusion. L'initiative provinciale *Entendez-moi* contribue à mettre l'intimidation et la sécurité à l'école à l'avant-plan dans les écoles de toutes les régions du Manitoba, tout en fournissant aux administrateurs des écoles et des divisions scolaires des données fiables et à jour afin d'appuyer la pratique fondée sur des données probantes.

1.3 Ce qui s'est passé en 2013–2014

- À l'automne 2013, 34 des 37 divisions scolaires proposaient le sondage *Entendez-moi*.
- Plus de 84 000 élèves (environ 30 000 élèves de la 4^e à la 6^e année et 54 000 élèves de la 7^e à la 12^e année) de 525 écoles des régions rurales, urbaines et du nord du Manitoba y ont participé.
- TLB a animé des séminaires en ligne à l'intention des coordonnateurs des divisions scolaires et des écoles. Ils comprenaient une séance d'orientation au sondage *Entendez moi* ainsi que des séances de formation destinées aux nouveaux coordonnateurs des divisions scolaires et des écoles et à ceux déjà en poste. Les séminaires ont été enregistrés afin de rendre plus accessibles les renseignements requis pour mieux assurer le succès de l'administration du sondage aux élèves du primaire et du secondaire.
- TLB a fourni en permanence un soutien technique à toutes les écoles participantes.
- Éducation et Enseignement supérieur Manitoba est parvenu à un accord sur le partage des coûts avec toutes les divisions scolaires participantes et poursuivra son appui en 2014–2015 et en 2015–2016.
- Éducation et Enseignement supérieur Manitoba et TLB ont travaillé ensemble pour favoriser l'administration sans heurt du sondage *Entendez-moi* pour les élèves de la 4^e à la 12^e année dans l'ensemble de la province.
- Les écoles participantes dans la province disposent maintenant de données de référence concernant l'ampleur de l'intimidation, les types d'intimidation et les lieux où l'intimidation est présente et qui affectent leurs élèves ainsi que leur sentiment de sécurité à l'école.

Déclarations faites par les coordonnateurs des divisions scolaire :

- En raison des données de TTFM obtenues d'élèves, notre division scolaire change la structure des vestiaires dans nos écoles pour les rendre plus sûrs. Comme cela a été demandé, des compartiments individuels seront installés pour accroître l'intimité personnelle de chaque élève. Nous avons signalé aux élèves que ce changement survient directement en raison de leurs réponses au sondage. Nous espérons que la mise en œuvre d'un changement positif en conséquence de leur rétroaction les incitera à continuer à prendre le sondage TTFM au sérieux.
- Ce qui est important au sujet du sondage *Entendez-moi*, c'est qu'il s'appuie sur la recherche tout en proposant un grand choix de ressources connexes. C'est une excellente raison de se joindre à l'initiative.
- Comme suite directe aux résultats du sondage *Entendez-moi*, nous avons apporté des changements à la surveillance pendant les pauses. Les élèves ont indiqué que l'intimidation se produit à la cantine et dans les escaliers pendant les pauses et les périodes de changement de classe. Des enseignants sont maintenant placés dans la cantine et dans les escaliers pendant les pauses et les élèves signalent qu'il y a moins d'intimidation à ces endroits.
- Le sondage *Entendez-moi* nous a permis d'entendre directement la voix des élèves. Il n'y a aucun doute que la spécificité des résultats a aidé nos écoles à planifier des améliorations ciblées. Nous avons appris que nous avions sous-estimé l'incidence de l'intimidation dans des endroits non surveillés. Nous en avons également appris sur la façon dont les élèves sont perturbés par l'intimidation verbale, particulièrement quand cela concerne leur apparence physique ou leurs notes. Les commissaires et les dirigeants scolaires ont discuté des résultats du sondage et se sont donné comme priorité dans le plan de la division scolaire de promouvoir les relations positives et respectueuses entre les élèves, les enseignants, les dirigeants scolaires, les parents et la communauté.
- Nos écoles, le personnel de notre division scolaire et le conseil scolaire ont utilisé les données dans le cadre des plans de notre division et de nos écoles. Nous avons aussi mis en œuvre des stratégies pour adresser l'intimidation dans nos écoles.
- Depuis de nombreuses années, notre division scolaire appuie les écoles et les communautés sûres en prêtant une oreille attentive aux élèves quand ils nous parlent des problèmes de sécurité qu'ils ont connus dans leur milieu scolaire. Les résultats du sondage *Entendez-moi* ont été d'excellentes ressources pour notre personnel en nous fournissant à des moments opportuns de précieux renseignements sur la sécurité et l'intimidation à des endroits précis. Nos écoles sont des lieux d'apprentissage sûrs à cause des stratégies adoptées dans les écoles et de l'importance que nous accordons à l'écoute de nos élèves.
- *Entendez-moi* est un outil extrêmement efficace pour rassembler des données liées à la voix des élèves. Les données TTFM sont utilisées pour la planification dans notre division scolaire.



R A P P O R T D E L A
P R O V I N C E D U M A N I T O B A

Entendez-moi : l'intimidation
et la sécurité à l'école

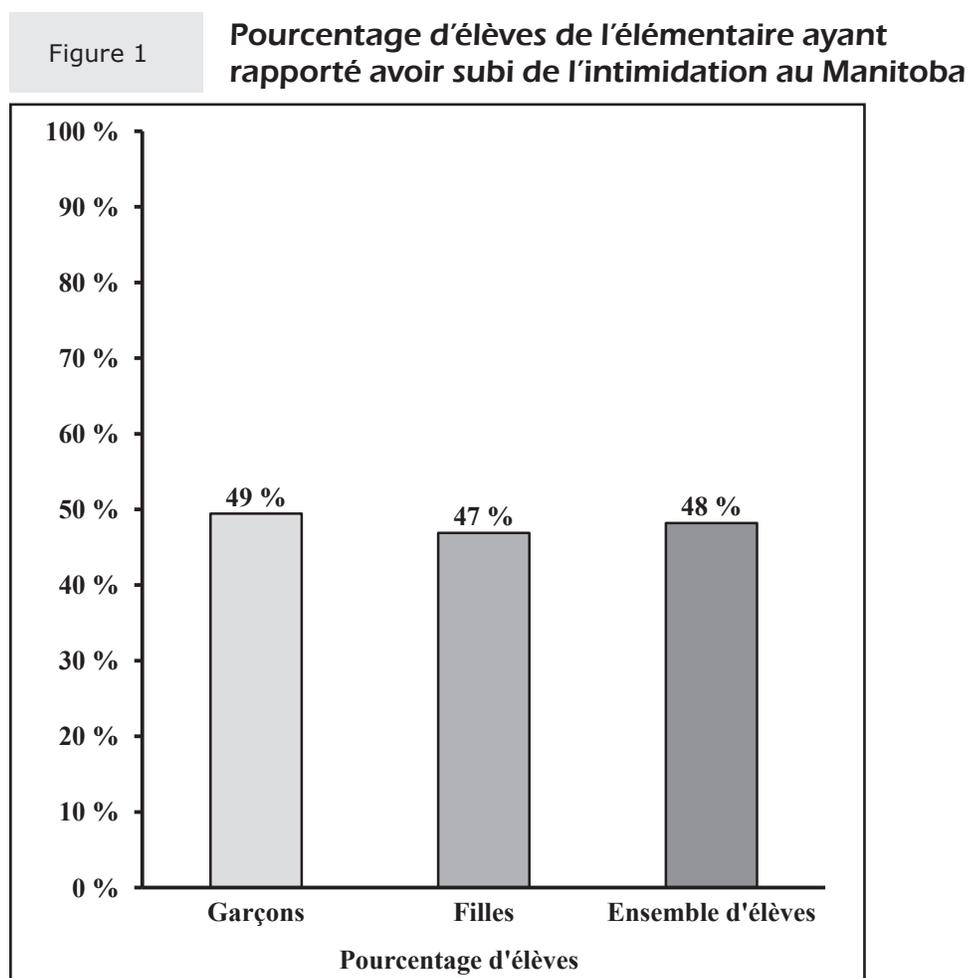
2. Présentation des données

2. PRÉSENTATION DES DONNÉES

La première année de la réalisation du sondage *Entendez-moi* a permis à Éducation et Enseignement supérieur Manitoba d'obtenir ses premières données de référence concernant l'intimidation et la sécurité à l'école dans la province.

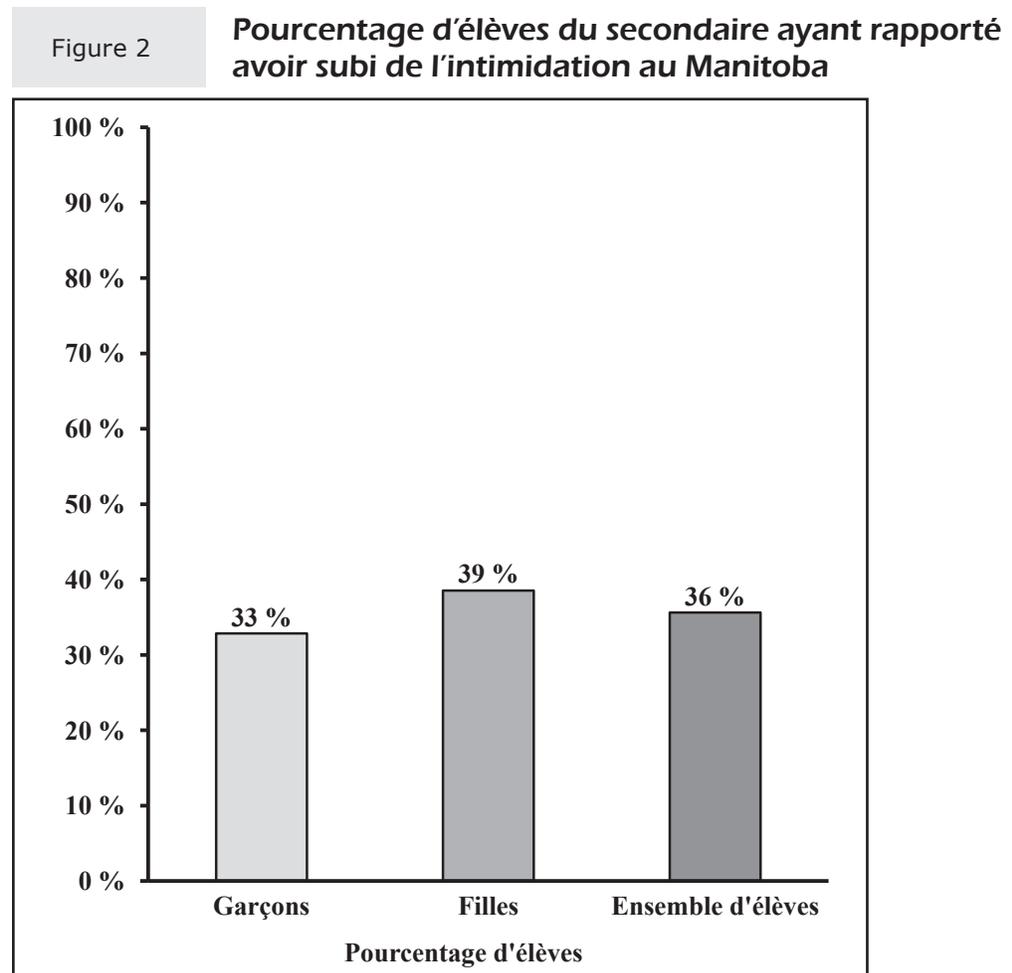
2.1 Ampleur de l'intimidation, en général—Élèves de l'élémentaire (4^e à la 6^e année)

Le pourcentage d'élèves ayant rapporté avoir subi de l'intimidation est un outil de mesure utile de l'ampleur de l'intimidation à l'école et de ses effets potentiels sur les jeunes. Les données provinciales comprennent les comptes rendus des élèves relativement à tous les types et à toutes les fréquences de l'intimidation. Les résultats sont présentés à la Figure 1.



2.1 Ampleur de l'intimidation, en général—Élèves du secondaire (7^e à la 12^e année)

Le pourcentage d'élèves ayant rapporté avoir subi de l'intimidation est un outil de mesure utile de l'ampleur de l'intimidation à l'école et de ses effets potentiels sur les jeunes. Les données provinciales comprennent les comptes rendus des élèves relativement à tous les types d'intimidation et à toutes les fréquences de l'intimidation. Les résultats sont présentés à la Figure 2.



2.2 Ampleur de l'intimidation, par type—Élèves de l'élémentaire (4^e à la 6^e année)

Les élèves de l'élémentaire au Manitoba étaient invités à indiquer s'ils ont subi de l'intimidation verbale, sociale, physique ou de la cyberintimidation. Les résultats sont présentés aux Figures 3 à 6. Les types d'intimidation sont définis à la page 4.

Figure 3 Ampleur de l'intimidation verbale

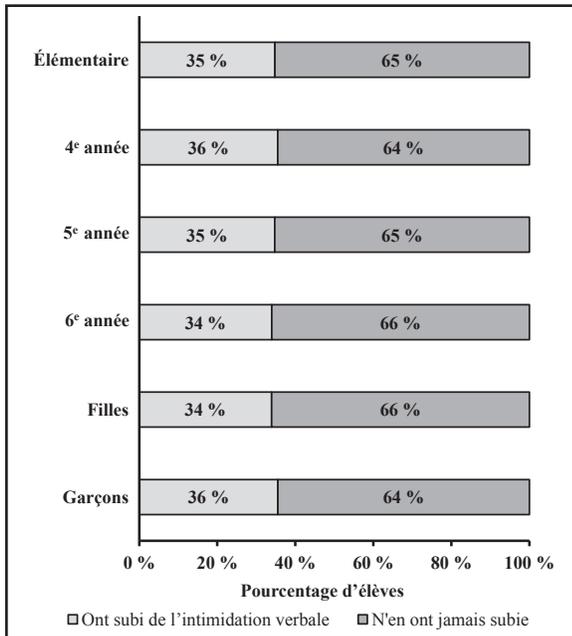


Figure 4 Ampleur de l'intimidation sociale

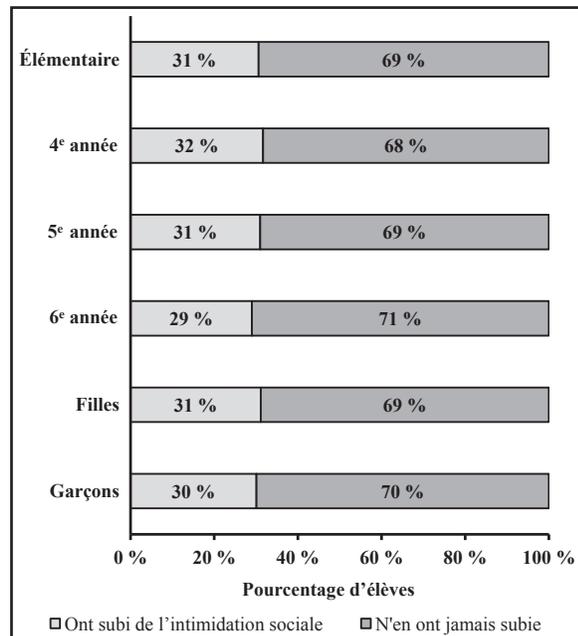


Figure 5 Ampleur de l'intimidation physique

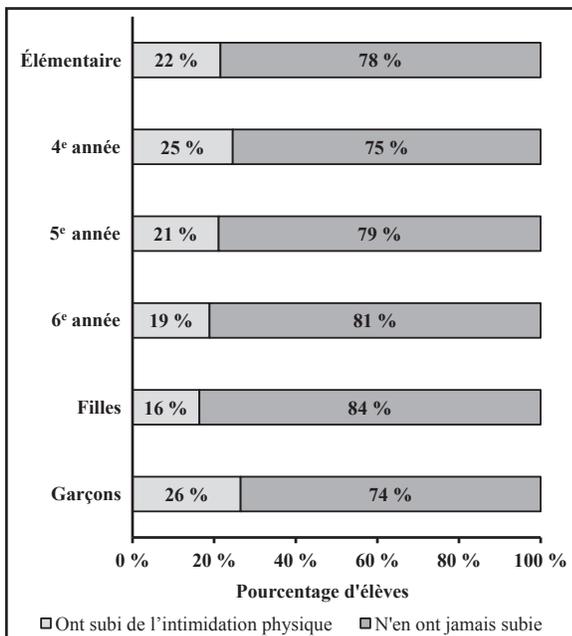
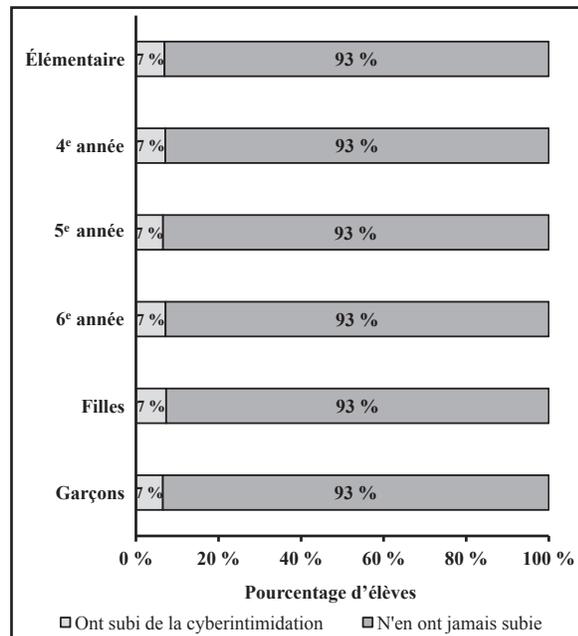


Figure 6 Ampleur de la cyberintimidation



2.2 Ampleur de l'intimidation, par type—Élèves du secondaire (7^e à la 12^e année)

Les élèves du secondaire au Manitoba étaient invités à indiquer s'ils ont subi de l'intimidation verbale, sociale, physique ou de la cyberintimidation. Les résultats sont présentés aux Figures 7 à 10. Les types d'intimidation sont définis à la page 4.

Figure 7 Ampleur de l'intimidation verbale

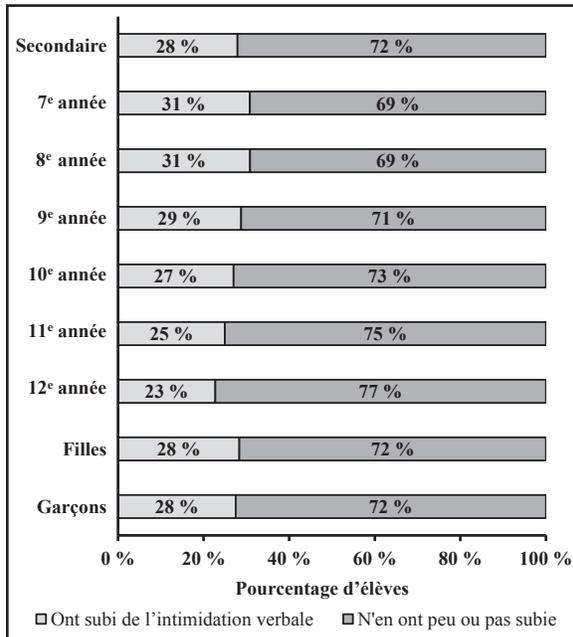


Figure 8 Ampleur de l'intimidation sociale

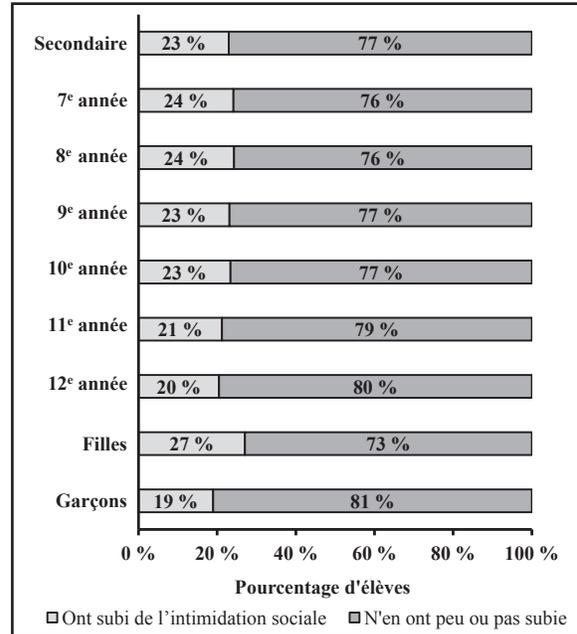


Figure 9 Ampleur de l'intimidation physique

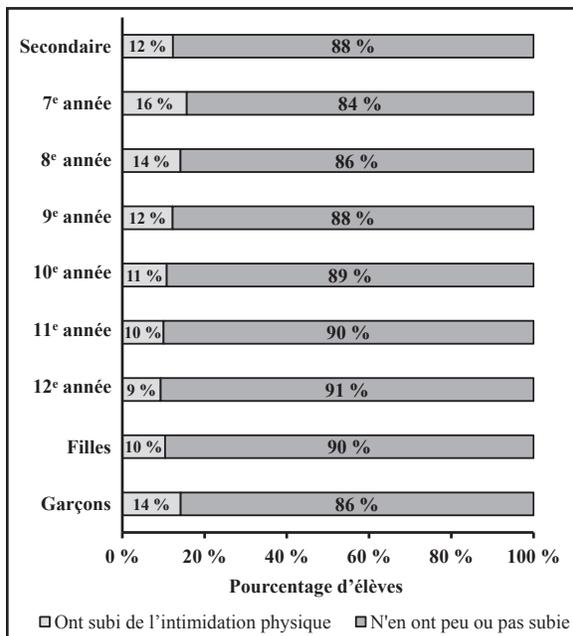
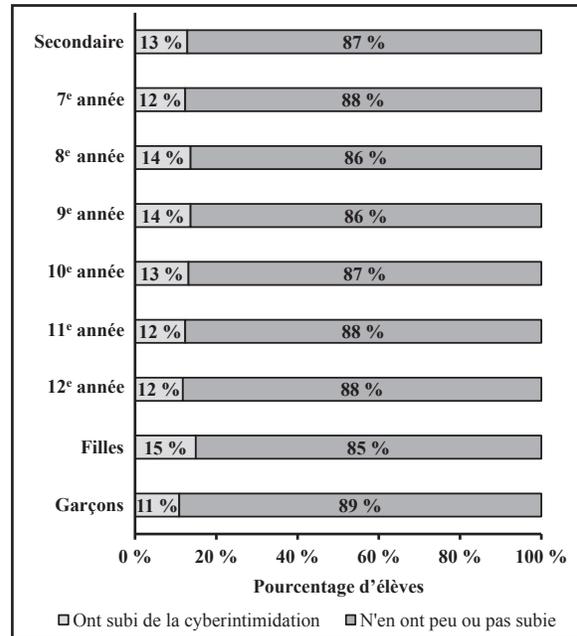


Figure 10 Ampleur de la cyberintimidation



2.3 Réaction des élèves à l'intimidation, par type—Élèves de l'élémentaire (4^e à la 6^e année)

Les élèves de l'élémentaire au Manitoba qui ont rapporté avoir subi de l'intimidation étaient invités à indiquer ce qu'ils ont fait la dernière fois que c'est arrivé. Les résultats sont présentés aux Figures 11 à 14.

Remarque : Les données anecdotiques liées à la réponse « Faire autre chose » ne sont transmises qu'aux divisions scolaires.

Figure 11 Réaction à l'intimidation verbale

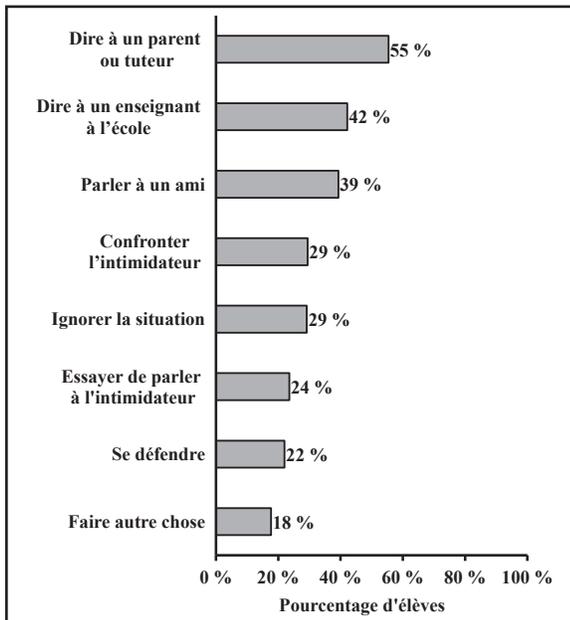


Figure 12 Réaction à l'intimidation sociale

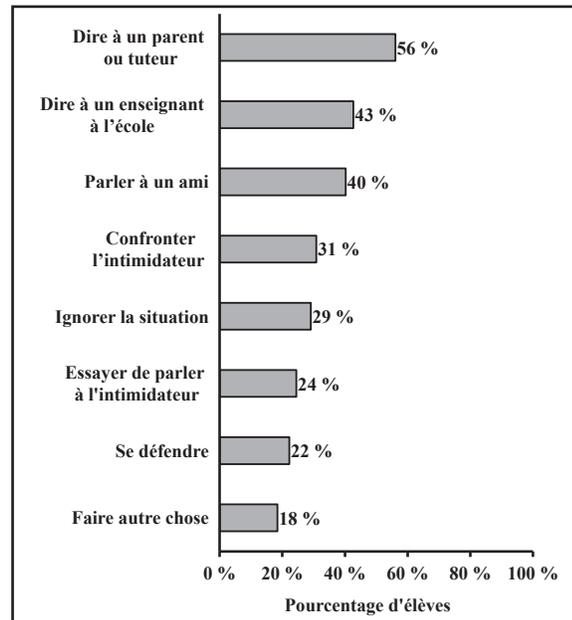


Figure 13 Réaction à l'intimidation physique

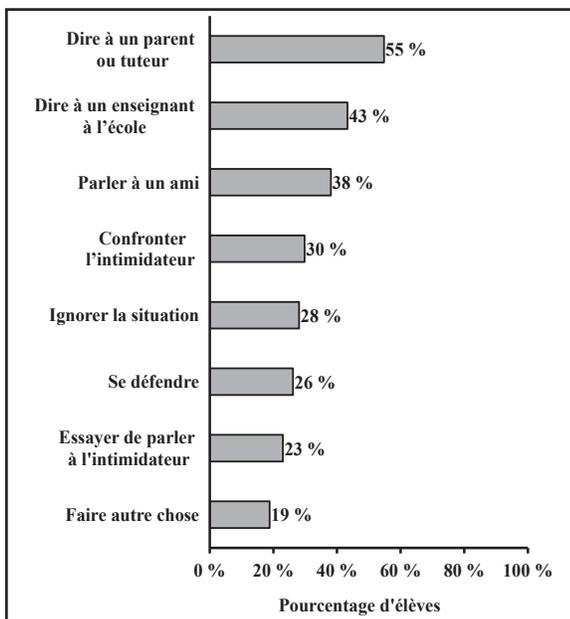
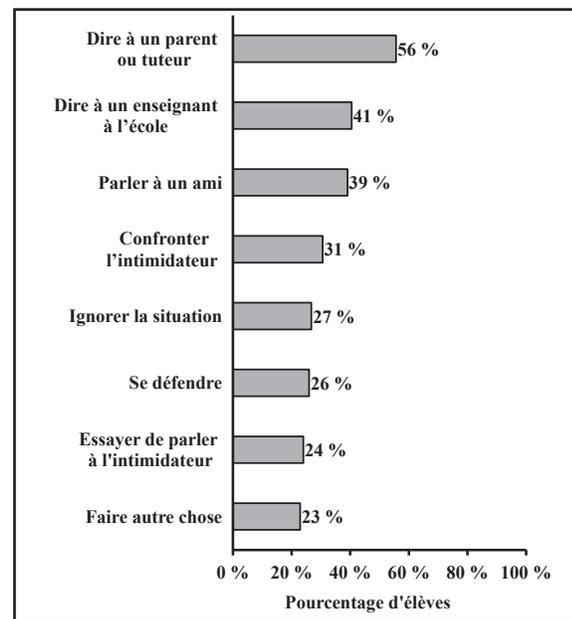


Figure 14 Réaction à la cyberintimidation



2.3 Réaction des élèves à l'intimidation, par type—Élèves du secondaire (7^e à la 12^e année)

Les élèves du secondaire au Manitoba qui ont rapporté avoir subi de l'intimidation étaient invités à indiquer ce qu'ils ont fait la dernière fois que c'est arrivé. Les résultats sont présentés aux Figures 15 à 18.

Remarque : Les données anecdotiques liées à la réponse « Faire autre chose » ne sont transmises qu'aux divisions scolaires.

Figure 15 Réaction à l'intimidation verbale

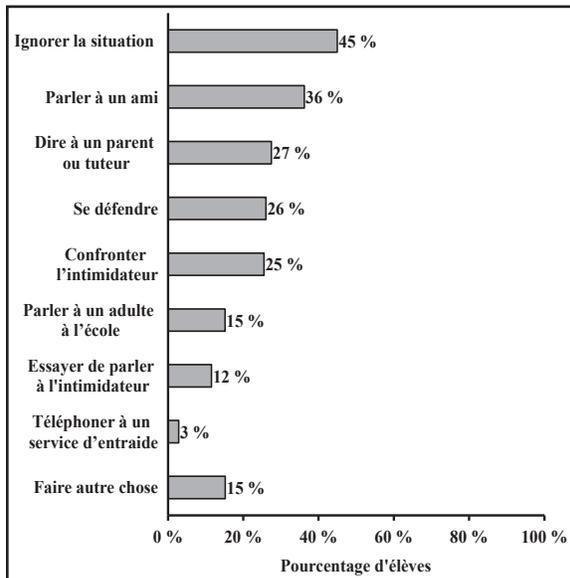


Figure 16 Réaction à l'intimidation sociale

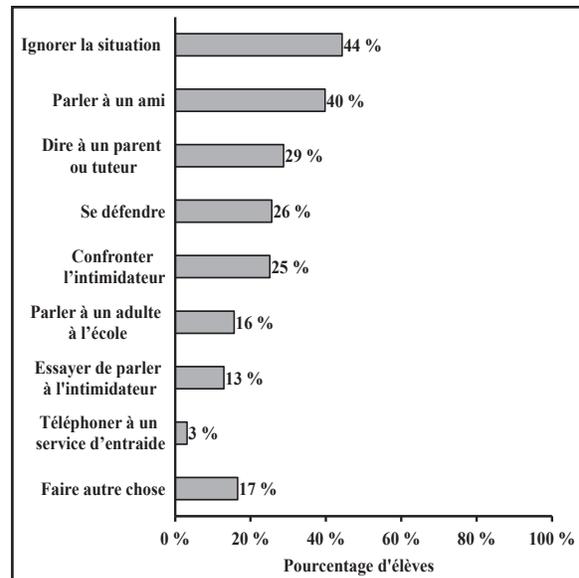


Figure 17 Réaction à l'intimidation physique

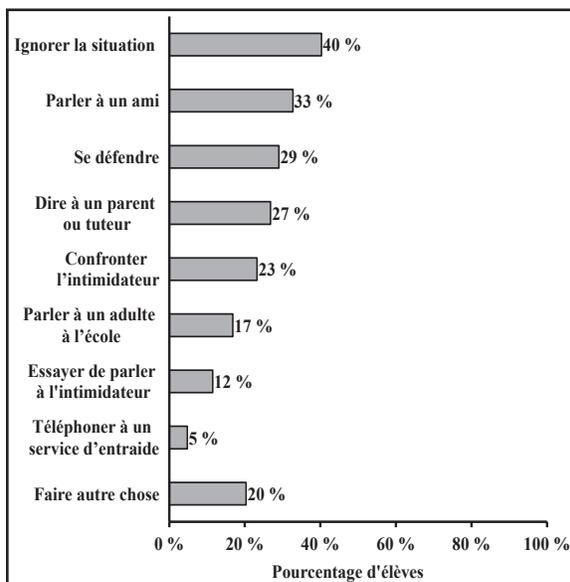
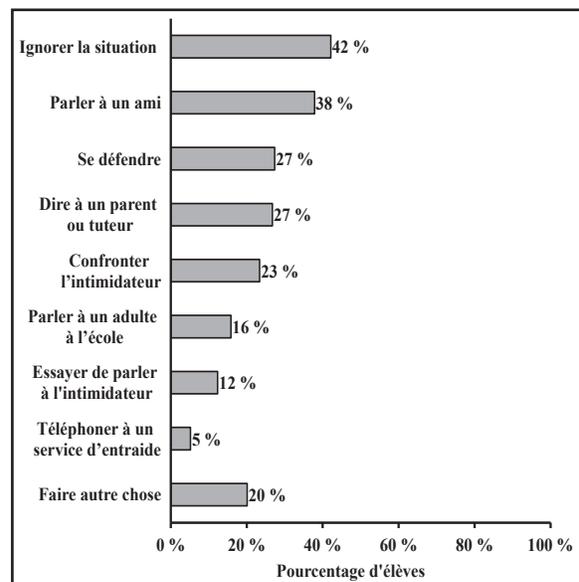


Figure 18 Réaction à la cyberintimidation

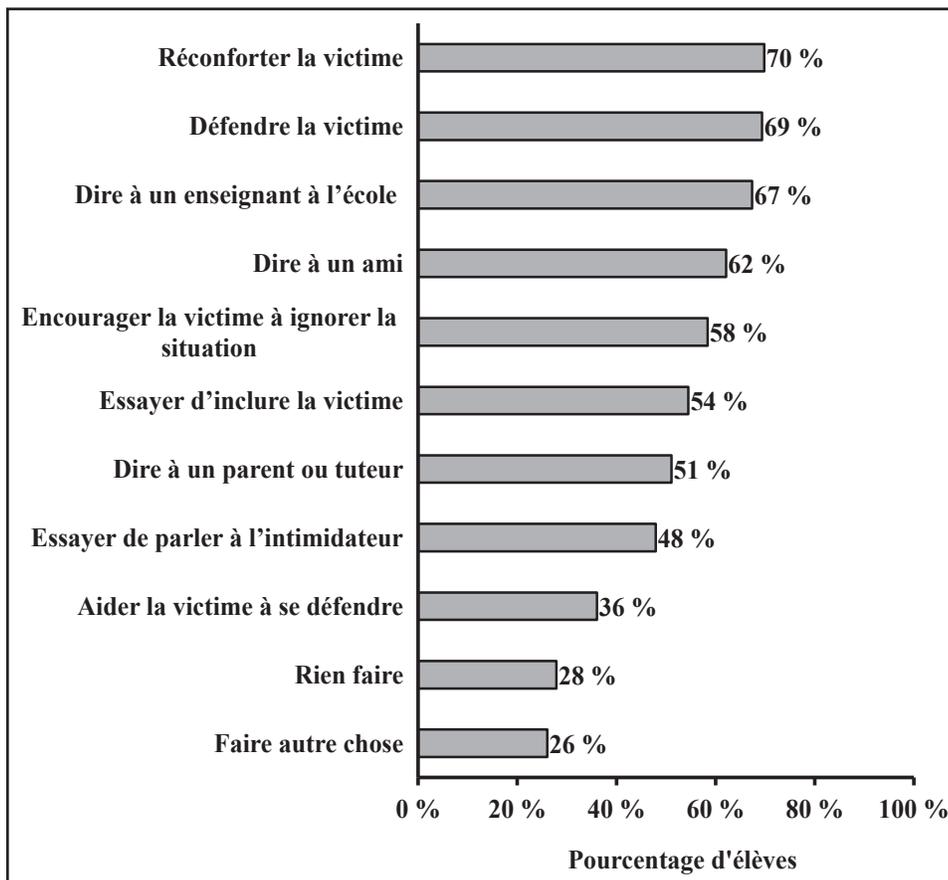


2.4. Réaction des élèves à l'intimidation subie par d'autres— Élèves de l'élémentaire (4^e à la 6^e année)

Les élèves de l'élémentaire au Manitoba étaient invités à indiquer comment ils ont réagi la dernière fois qu'ils ont vu un autre élève subir de l'intimidation. Les résultats sont présentés à la Figure 19.

Remarque : Les données anecdotiques liées à la réponse « Faire autre chose » ne sont transmises qu'aux divisions scolaires.

Figure 19 Réaction à l'intimidation subie par d'autres



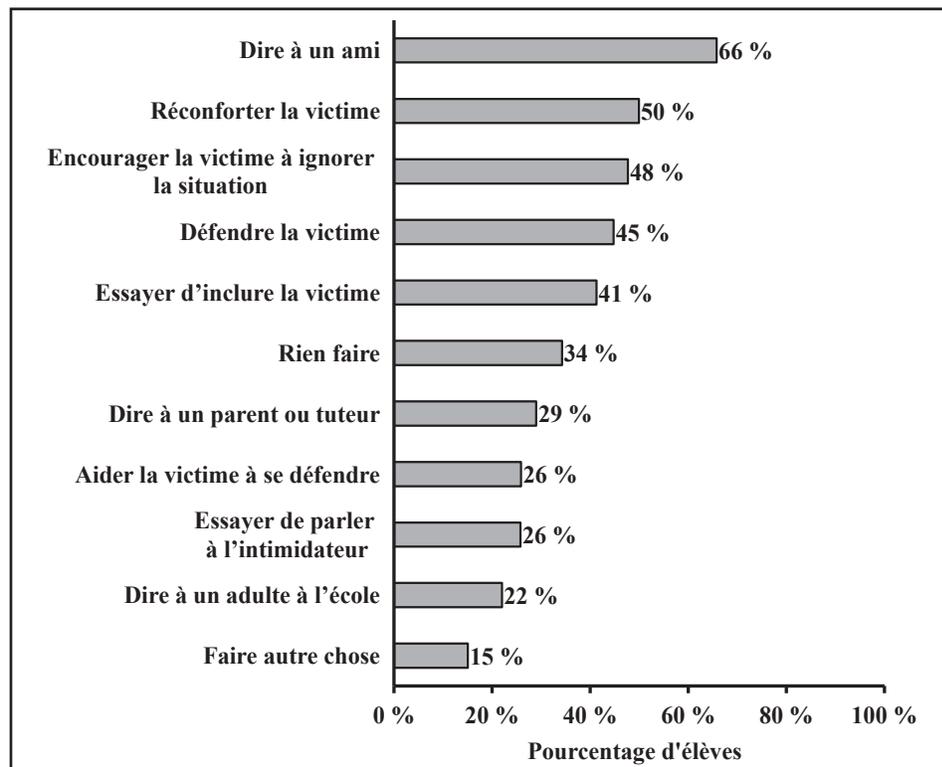
2.4 Réaction des élèves à l'intimidation subie par d'autres— Élèves du secondaire (7^e à la 12^e année)

Les élèves du secondaire au Manitoba étaient invités à indiquer comment ils ont réagi la dernière fois qu'ils ont vu un autre élève subir de l'intimidation. Les résultats sont présentés à la Figure 20.

Remarque : Les données anecdotiques liées à la réponse « Faire autre chose » ne sont transmises qu'aux divisions scolaires.

Figure 20

Réaction à l'intimidation subie par d'autres



2.5 Où et quand l'intimidation survient—Élèves de l'élémentaire (4^e à la 6^e année)

Les élèves de l'élémentaire au Manitoba étaient invités à indiquer où et quand l'intimidation survient le plus souvent à l'école et à proximité. Les résultats sont présentés aux Figures 21 et 22.

Figure 21 **Où il y a de l'intimidation**

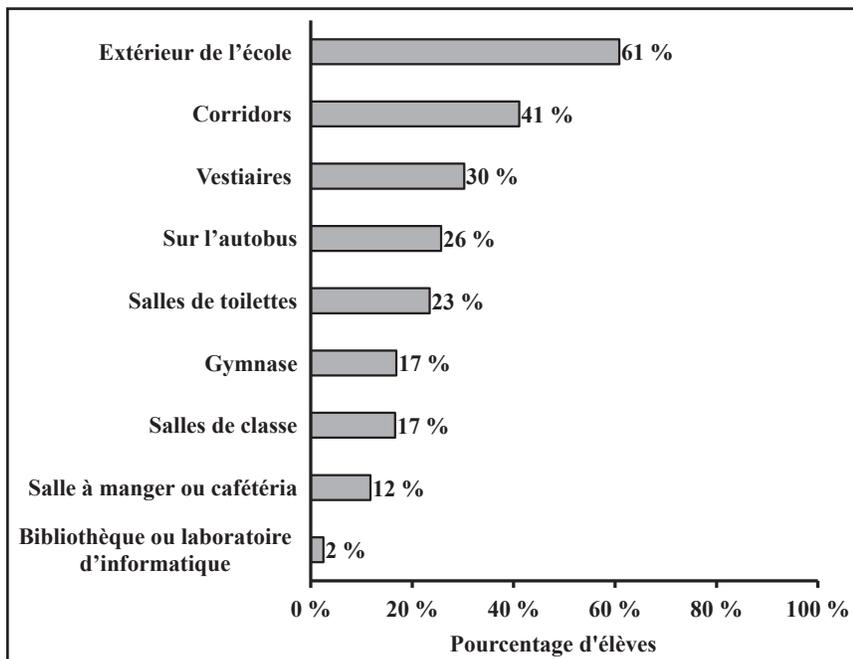
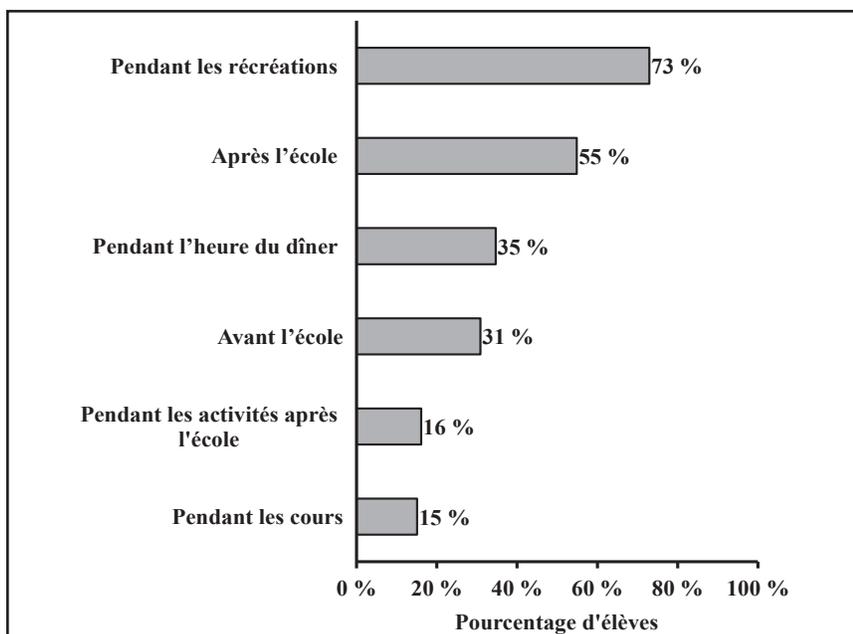


Figure 22 **Quand il y a de l'intimidation**



2.5 Où et quand l'intimidation survient—Élèves du secondaire (7^e à la 12^e année)

Les élèves du secondaire au Manitoba étaient invités à indiquer où et quand l'intimidation survient le plus souvent à l'école et à proximité. Les résultats sont présentés aux Figures 23 et 24.

Figure 23 **Où il y a de l'intimidation**

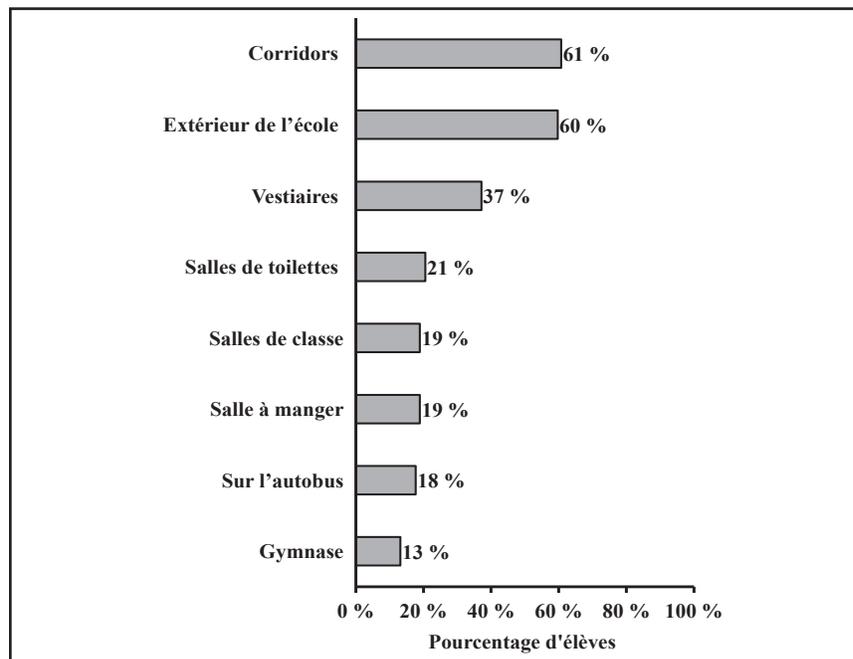
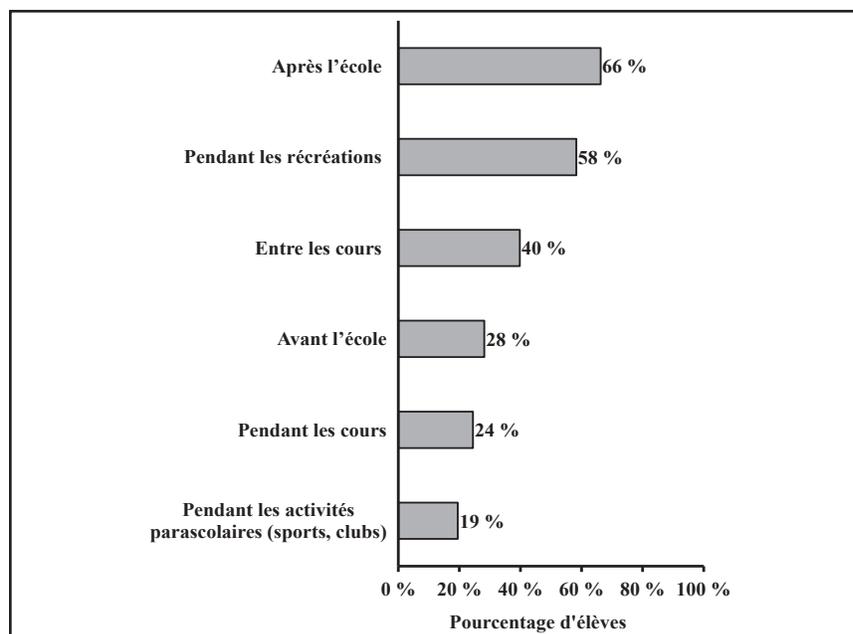


Figure 24 **Quand il y a de l'intimidation**

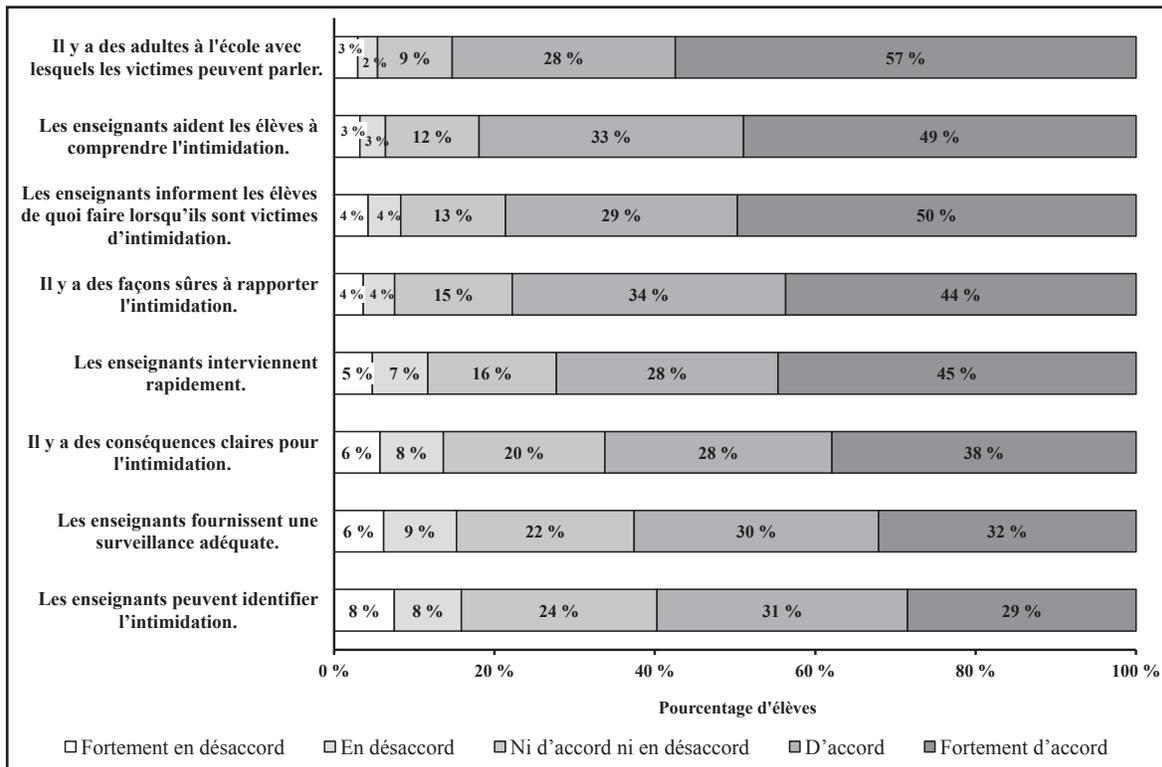


2.6 Mesures prises pour prévenir l'intimidation—Élèves de l'élémentaire (4^e à la 6^e année)

Les politiques et les pratiques en place dans les écoles peuvent contribuer à prévenir l'intimidation. Les élèves de l'élémentaire au Manitoba étaient invités à se prononcer sur la portée des mesures mises en place contre l'intimidation dans leur école. Les résultats sont présentés à la Figure 25.

Figure 25

Perception des mesures de l'école pour prévenir l'intimidation

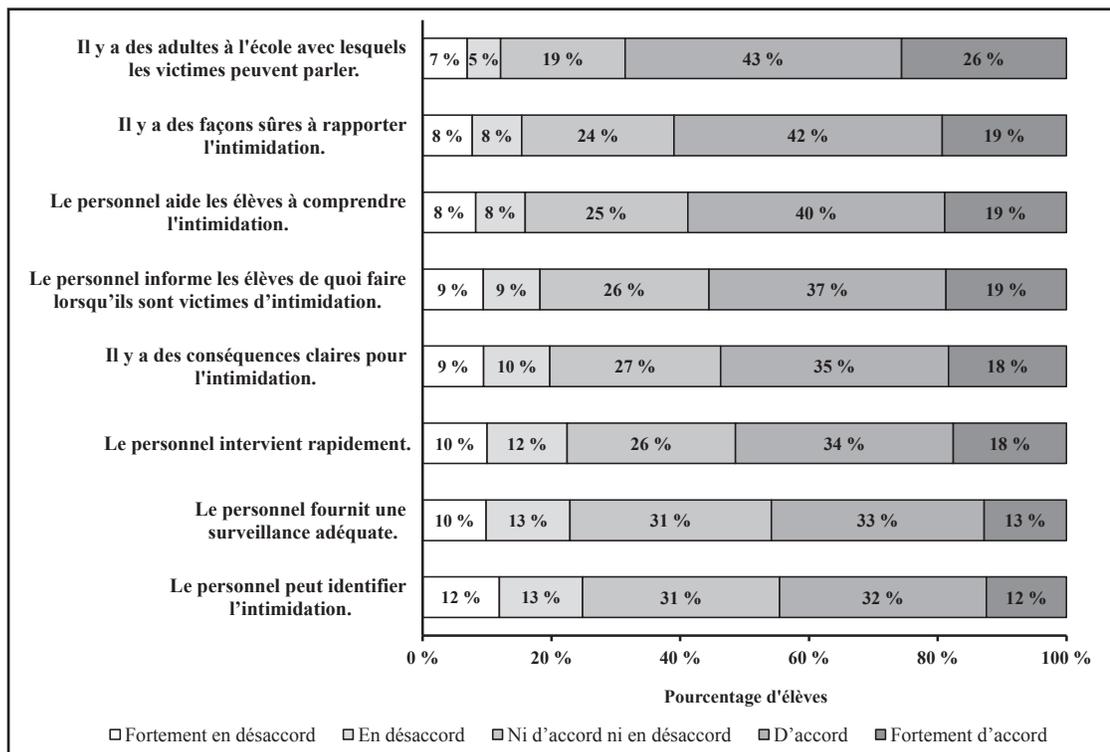


2.6 Mesures prises pour prévenir l'intimidation—Élèves du secondaire (7^e à la 12^e année)

Les politiques et les pratiques en place dans les écoles peuvent contribuer à prévenir l'intimidation. Les élèves du secondaire au Manitoba étaient invités à se prononcer sur la portée des mesures mises en place contre l'intimidation dans leur école. Les résultats sont présentés à la Figure 26.

Figure 26

Perception des mesures de l'école pour prévenir l'intimidation



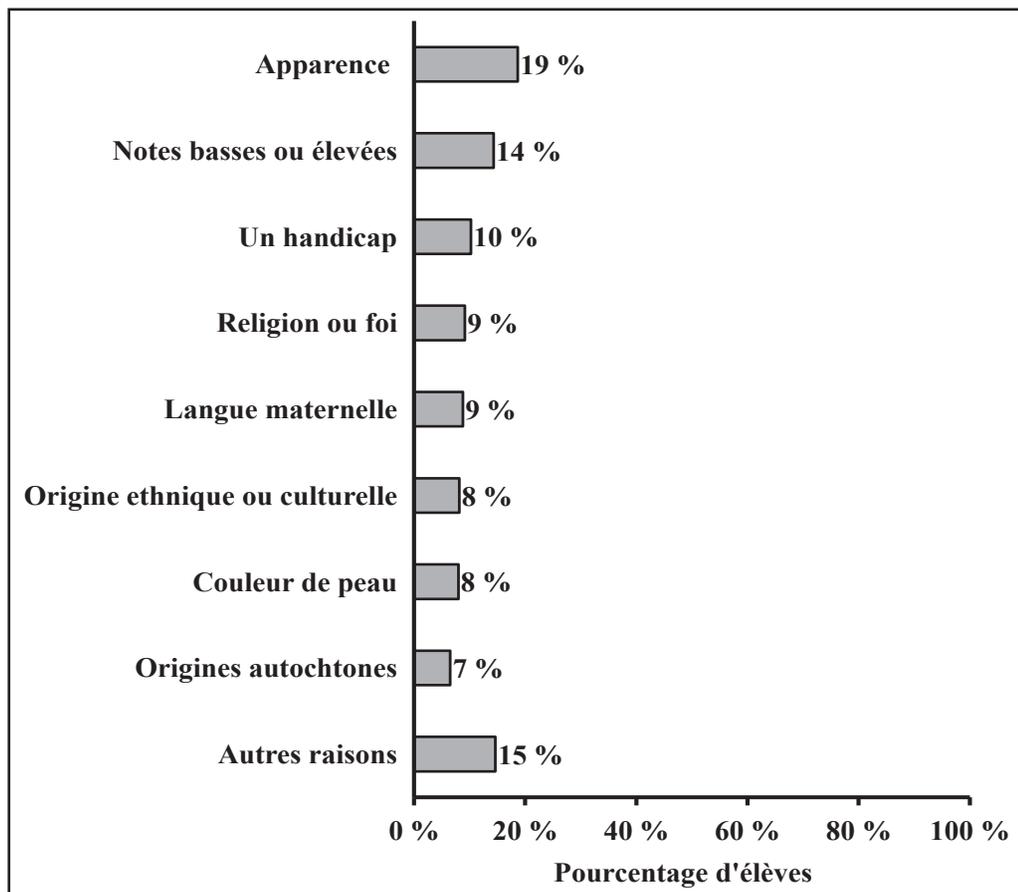
2.7 Élèves qui se sentent exclus par leurs pairs—Élèves de l'élémentaire (4^e à la 6^e année)

Les élèves de l'élémentaire au Manitoba étaient invités à indiquer s'ils se sont sentis exclus par leurs pairs en raison de leur origine ethnique ou culturelle, de leur sexe, de leur classe sociale, de leur religion, de leur handicap ou d'autres limites établies en fonction de jugements catégoriques. Les résultats présentés à la Figure 27 donnent les pourcentages d'élèves au Manitoba qui se sont sentis exclus par leurs pairs pour diverses raisons.

Remarque : Les données anecdotiques liées à la réponse « Autres raisons » ne sont transmises qu'aux divisions scolaires.

Figure 27

Raisons pour lesquelles les élèves se sentent exclus par leurs pairs



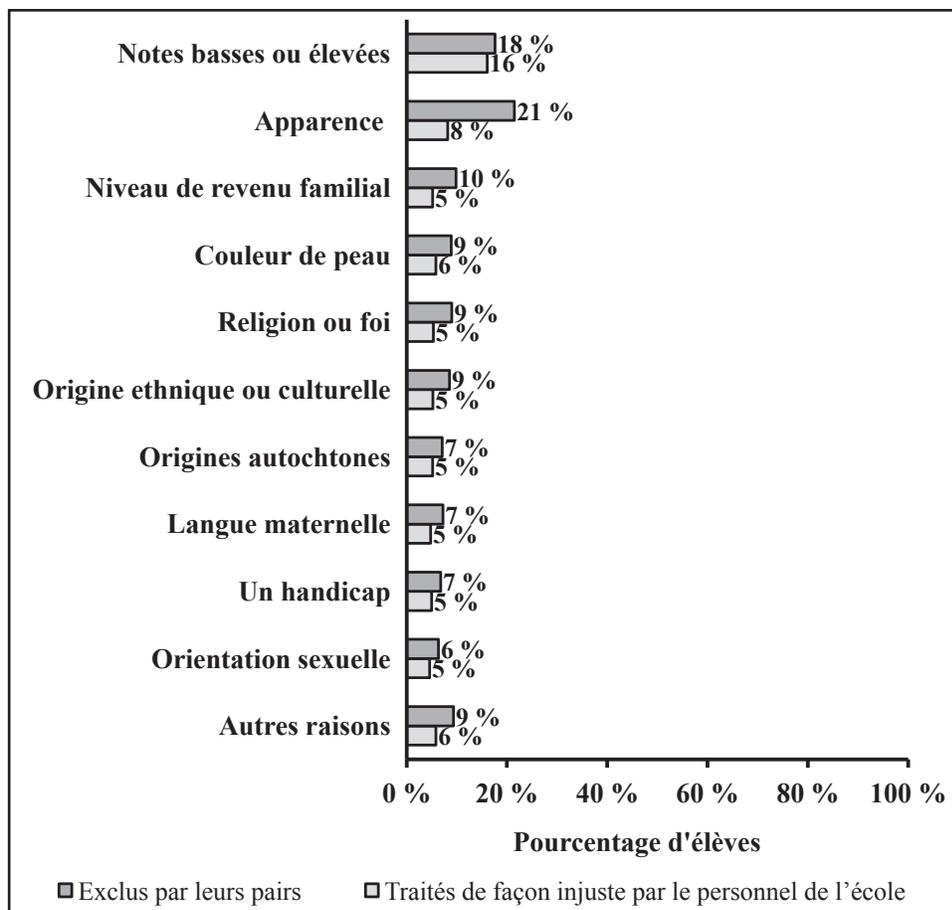
2.7 Élèves qui se sentent exclus par leurs pairs ou traités de façon injuste par le personnel de l'école—Élèves du secondaire (7^e à la 12^e année)

Les élèves du secondaire au Manitoba étaient invités à indiquer s'ils se sont sentis exclus par leurs pairs en raison de leur origine ethnique ou culturelle, de leur sexe, de leur classe sociale, de leur religion, de leur handicap ou d'autres limites établies en fonction de jugements catégoriques. Les résultats présentés à la Figure 28 donnent les pourcentages d'élèves au Manitoba qui se sont sentis exclus par leurs pairs ou traités de façon injuste par le personnel de l'école pour diverses raisons.

Remarque : Les données anecdotiques liées à la réponse « Autres raisons » ne sont transmises qu'aux divisions scolaires.

Figure 28

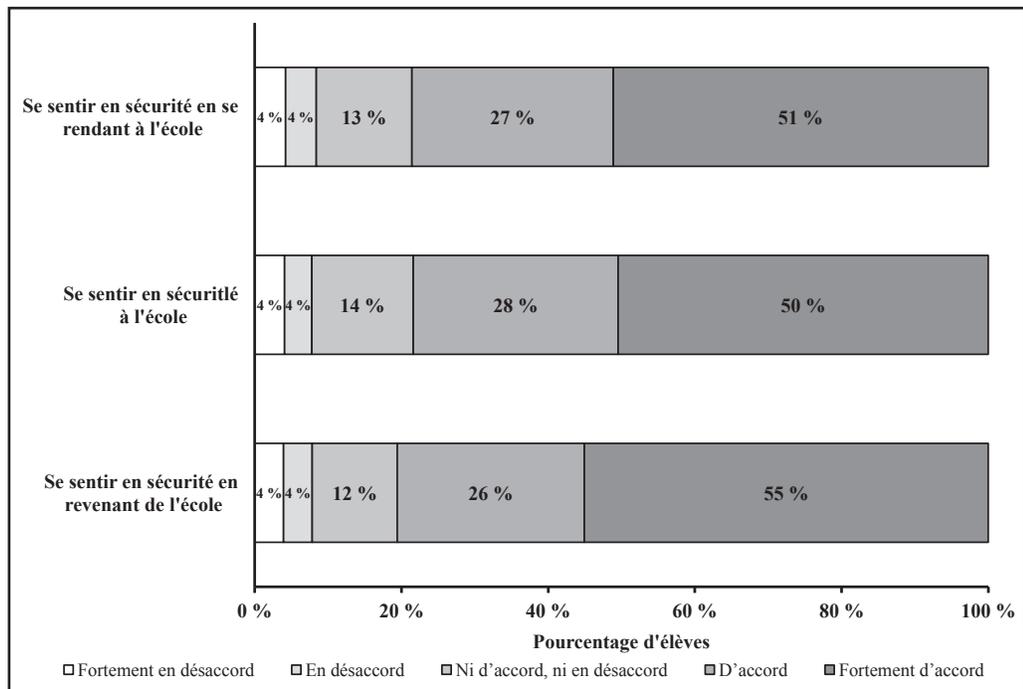
Raisons pour lesquelles les élèves se sentent exclus par leurs pairs ou traités de façon injuste par le personnel de l'école



2.8 Sentiment de sécurité à l'école—Élèves de l'élémentaire (4^e à la 6^e année)

Les élèves de l'élémentaire étaient invités à indiquer s'ils se sentaient en sécurité à l'école, en se rendant à l'école et en revenant de l'école. Les résultats sont présentés à la Figure 29.

Figure 29 **Un sentiment de sécurité**

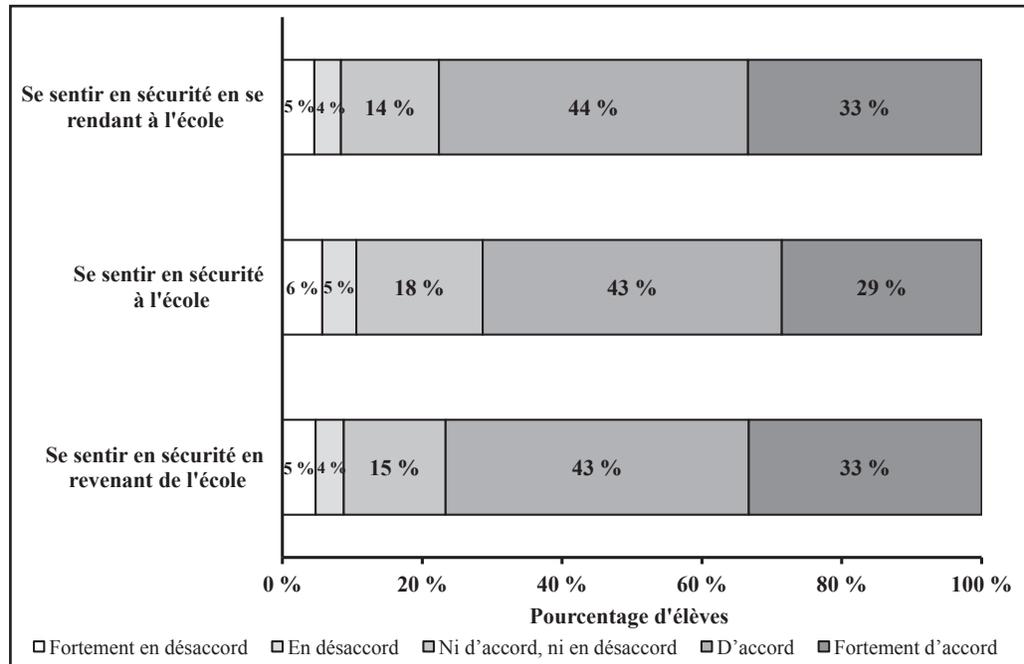


2.8 Sentiment de sécurité à l'école—Élèves du secondaire (7^e à la 12^e année)

Les élèves du secondaire étaient invités à indiquer s'ils se sentaient en sécurité à l'école, en se rendant à l'école et en revenant de l'école. Les résultats sont présentés à la Figure 30.

Figure 30

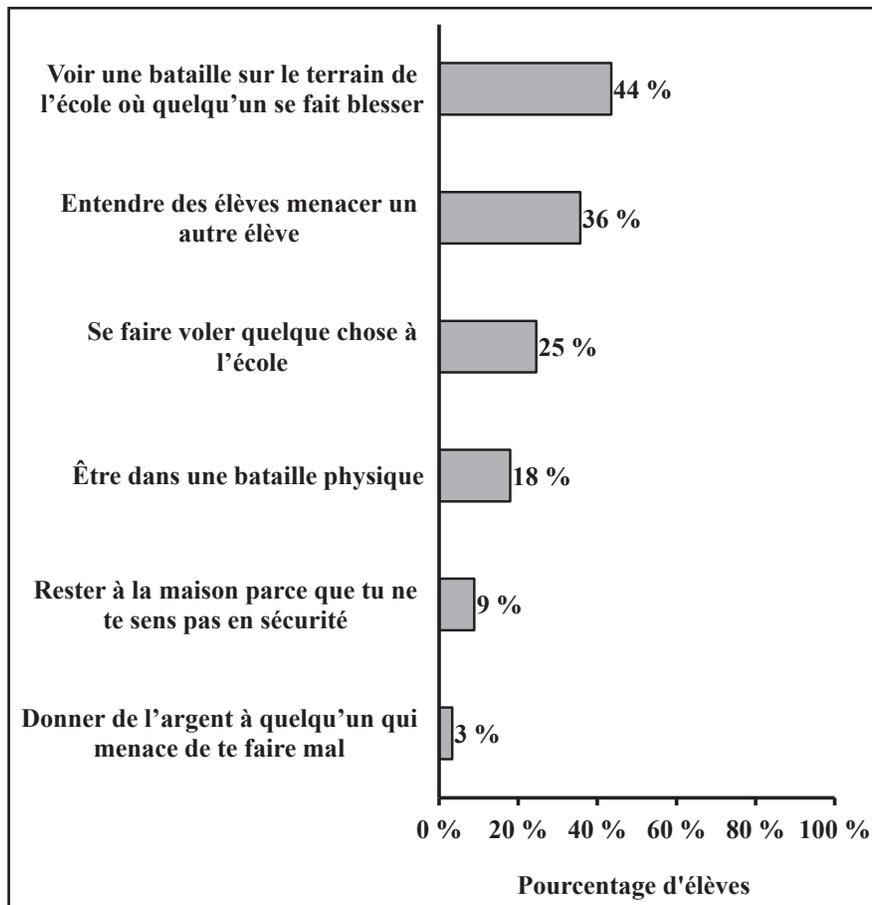
Un sentiment de sécurité



2.9 Indicateurs d'un milieu insécurisant—Élèves de l'élémentaire (4^e à la 6^e année)

En se basant sur les réponses des élèves de l'élémentaire à six autres questions concernant leur sentiment de sécurité à l'école, on a établi les indicateurs d'un milieu insécurisant, qui sont présentés à la Figure 31.

Figure 31 Indicateurs d'un milieu insécurisant

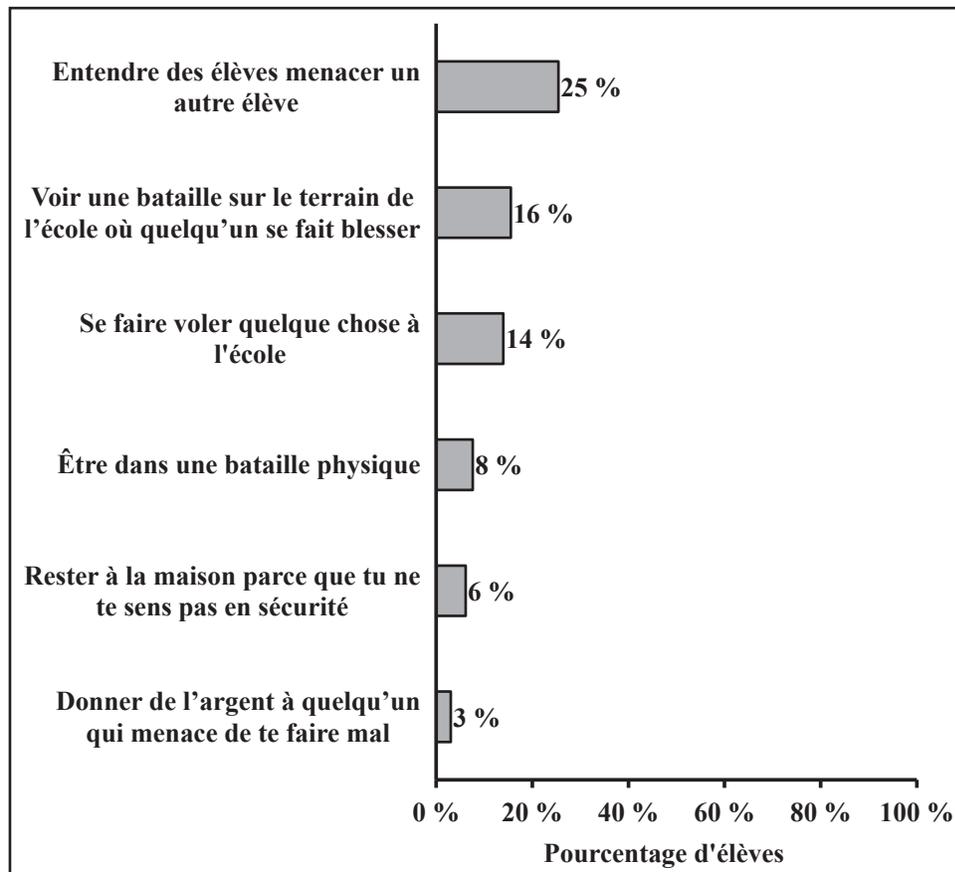


2.9 Indicateurs d'un milieu insécurisant—Élèves du secondaire (7^e à la 12^e année)

En se basant sur les réponses des élèves du secondaire à six autres questions concernant leur sentiment de sécurité à l'école, on a établi les indicateurs d'un milieu insécurisant, qui sont présentés à la Figure 32.

Figure 32

Indicateurs d'un milieu insécurisant



3.0 Harcèlement sexuel à l'école—Élèves du secondaire (7^e à la 12^e année)

Les élèves du secondaire étaient invités à lire une définition du harcèlement sexuel, puis à indiquer s'ils avaient l'impression d'avoir subi du harcèlement sexuel à l'école. Les résultats sont présentés à la Figure 33. Les élèves qui avaient l'impression d'avoir subi du harcèlement sexuel étaient aussi invités à indiquer comment ils ont réagi. Les résultats sont présentés à la Figure 34.

Remarque : Les données anecdotiques liées à la réponse « Faire autre chose » ne sont transmises qu'aux divisions scolaires.

Figure 33 Ampleur du harcèlement sexuel

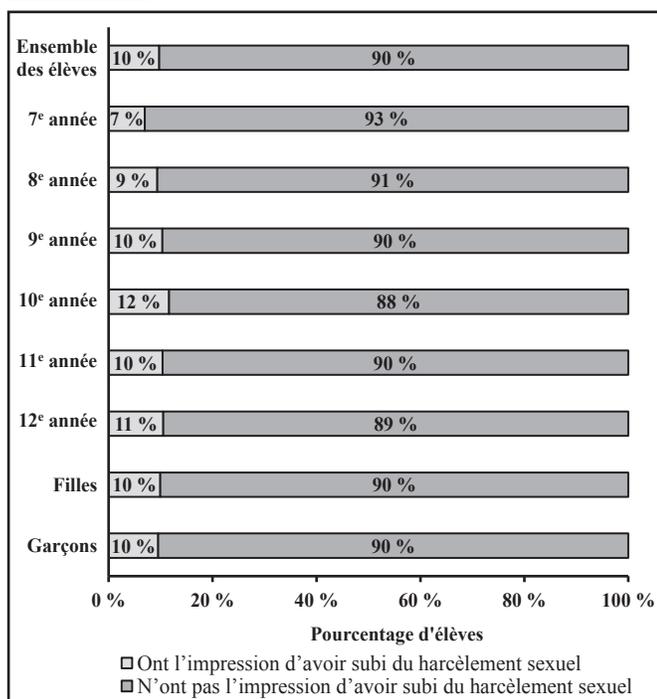
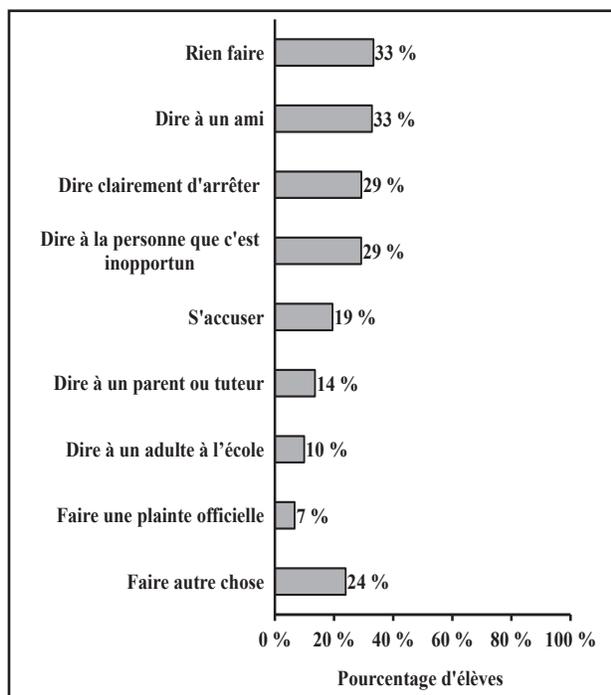
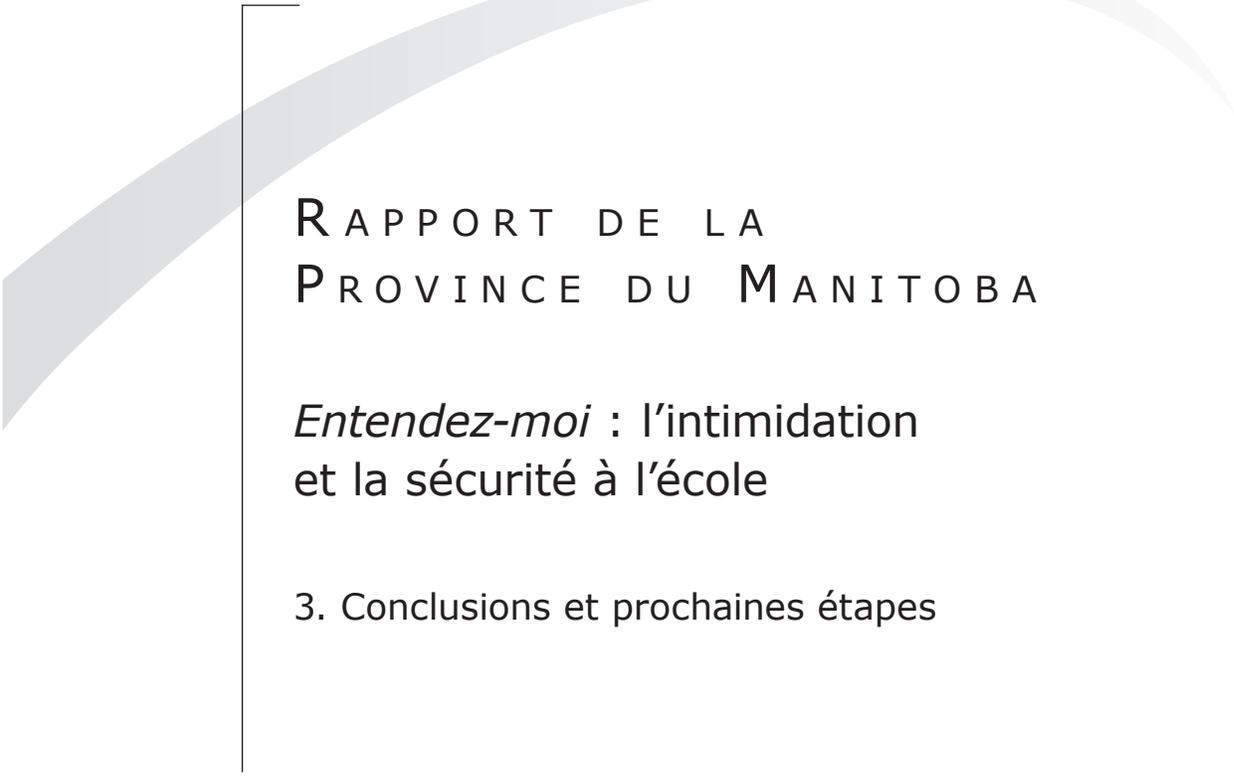


Figure 34 Réaction au harcèlement sexuel





R A P P O R T D E L A
P R O V I N C E D U M A N I T O B A

Entendez-moi : l'intimidation
et la sécurité à l'école

3. Conclusions et prochaines étapes

3. CONCLUSIONS ET PROCHAINES ÉTAPES

Conclusion n° 1

La mise en œuvre à l'échelle de la province du sondage *Entendez-moi* en 2013–2014 a été une réussite. Les divisions scolaires disposent maintenant de données de référence pour orienter leurs décisions en vue d'améliorer l'apprentissage des élèves et de promouvoir des milieux scolaires sûrs et accueillants pour tous les élèves.

Prochaines étapes

- Éducation et Enseignement supérieur Manitoba va continuer de travailler en partenariat avec la société The Learning Bar dans le but de soutenir les divisions scolaires et de leur fournir les outils qu'il leur faut pour recueillir des renseignements importants auprès des élèves au sujet de l'intimidation et de la sécurité à l'école, puis de les interpréter.
- Éducation et Enseignement supérieur Manitoba va continuer de financer les divisions scolaires jusqu'à la fin de juin 2016 dans le but de soutenir leur participation au sondage *Entendez moi*, qui constitue un volet essentiel du plan d'action du Ministère contre l'intimidation.
- Par l'entremise du Forum pour les éducatrices et éducateurs du Manitoba (Forem), Éducation et Enseignement supérieur Manitoba va continuer de collaborer avec les divisions scolaires dans le but de discuter et de partager des programmes, des ressources et des stratégies se rapportant à l'intimidation et à la sécurité à l'école.
- Éducation et Enseignement supérieur Manitoba va continuer d'aider les divisions scolaires dans leurs activités de perfectionnement professionnel liées à l'intimidation et à la sécurité à l'école.
- Éducation et Enseignement supérieur Manitoba va continuer de soutenir les divisions scolaires dans leur planification en vue de rendre leurs écoles plus sûres et accueillantes dans le cadre d'une approche globale à l'école.

Conclusion n° 2

L'analyse des données provinciales brutes recueillies au moyen du sondage *Entendez moi* révèle en général une forte présence d'intimidation verbale, sociale et physique et une présence moins marquée de la cyberintimidation.

Prochaines étapes

- Aux côtés de la Manitoba Association of Parent Councils, Éducation et Enseignement supérieur Manitoba va continuer de travailler avec des organismes partenaires comme Enfants et Perspectives pour la jeunesse Manitoba, Safe Schools Manitoba, la Société canadienne de la Croix Rouge et Jeunesse, J'écoute, dans le but de partager des ressources pour mieux soutenir les parents. Parmi ces ressources, on y trouvera des renseignements permettant de déceler les signes précurseurs de l'intimidation et de comprendre les effets de celles-ci. Ces ressources favoriseront aussi une plus grande sensibilisation à l'aide pouvant être fournie par l'école et par la communauté. Un soutien sera apporté pour aider aux parents à parler d'intimidation en général avec leur enfant, et à bien réagir lorsque leur enfant est victime de cyberintimidation.
- Éducation et Enseignement supérieur Manitoba et Enfants et Perspectives pour la jeunesse Manitoba vont continuer de travailler avec nos partenaires pour aider les enseignants et les administrateurs des écoles à déceler quand et où il y a de l'intimidation, à saisir l'importance d'une surveillance accrue dans les zones plus à risque, à réagir comme il se doit et efficacement aux cas d'intimidation rapportés, et à élaborer puis à adopter des stratégies pour rendre les écoles plus sûres.
- Éducation et Enseignement supérieur Manitoba va mettre à jour le document de référence La littératie avec les TIC (Technologies de l'information et des communications) dans tous les programmes d'études, en mettant l'accent sur la citoyenneté digitale et en abordant les questions liées à l'intimidation au moyen des technologies de l'information et des communications.



R A P P O R T D E L A
P R O V I N C E D U M A N I T O B A

Entendez-moi : l'intimidation
et la sécurité à l'école

4. Initiatives et ressources contre l'intimidation

4. INITIATIVES ET RESSOURCES CONTRE L'INTIMIDATION

Depuis un certain nombre d'années, Éducation et Enseignement supérieur Manitoba veille à s'assurer que tous les élèves ont accès à une éducation de qualité dans des milieux d'apprentissage sûrs et accueillants. Nous vous invitons à consulter le site Web d'Écoles sûres et accueillantes à www.edu.gov.mb.ca/m12/ecole_sure/index.html pour en savoir plus sur les partenariats et les services provinciaux en place, les publications et les ressources nécessaires pour la programmation à la grandeur de l'école.



R A P P O R T D E L A
P R O V I N C E D U M A N I T O B A

Entendez-moi : l'intimidation
et la sécurité à l'école

Références

Éducation et Enseignement supérieur Manitoba.
Manitoba Education and Advanced Learning. “Écoles sûres et accueillantes.”
2014. <www.edu.gov.mb.ca/m12/ecole_sure/index.html>.

Lois du Manitoba. *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (milieux scolaires favorisant la sécurité et l’inclusivité)*, projet de loi 18, 2^e session, 40^e législature, 2013. Affichée en ligne au : <web2.gov.mb.ca/laws/statutes/2013/c00613f.php>.

Tell Them From Me School Surveys. Preconfigured Surveys: Bullying and School Safety. Elementary and Secondary Student Surveys, 2014. Affiché en ligne au : <www.thelearningbar.com>.

